

La Rencontre annuelle des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles

« Un an après l'institution du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie »

Rome, 14 juin 2017

Chers amis,

Bienvenue à la *Rencontre annuelle des modérateurs généraux et des représentants des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles*. Je vous remercie, avant tout, d'avoir répondu à l'invitation et d'être présent ici.

Comme vous le savez, le pape François a institué le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, le 15 août 2016, par une Lettre Apostolique sous forme de Motu Proprio *Sedula Mater*. Le nouveau Dicastère est régi par un Statut spécial, approuvé *ad experimentum* le 4 juin 2016, et entré en vigueur le premier septembre 2016. Vous pouvez trouver le texte du Statut sur le nouveau site de notre Dicastère : www.laityfamilylife.va .

À partir du premier septembre 2016, les compétences et les fonctions, qui appartenaient auparavant au Conseil pontifical pour les Laïcs et au Conseil pontifical pour la Famille, ont été intégrées dans le nouveau Dicastère. Ce dernier se divise en trois sections : pour les fidèles laïcs, pour la famille et pour la vie. La « Section Laïcs » et la « Section Famille » ont continué le travail mené par les deux précédents Conseils pontificaux. La « Section Vie », en revanche, est entièrement nouvelle. L'objectif de la Section Vie est celui de privilégier une approche plus « pastorale » aux questions concernant la vie, contrairement à celle plus « intellectuelle et académique » qui caractérise l'Académie pontificale pour la Vie, un autre organisme du Saint-Siège qui s'occupe des mêmes questions.

Le Saint-Père m'a appelé à la tête du nouveau Dicastère en tant que Préfet. J'ai passé toutes les années de mon ministère pastoral aux USA, d'abord à Washington D.C., puis à Dallas. Ainsi, être ici, est pour moi une grande nouveauté et un grand changement. Mais c'est une charge que j'ai acceptée avec joie et avec une entière disponibilité dans cette nouvelle mission au service de l'Église universelle.

Il y a quelques jours, le 31 mai, le Saint-Père a nommé en tant que Secrétaire du Dicastère le Rév. Père Alexandre Awi Mello, Directeur National du Mouvement de Schönstatt au Brésil. Il prendra ses fonctions de nouveau Secrétaire à partir de septembre prochain. Jusqu'à présent, les trois sous-secrétaires n'ont pas été nommés. Par conséquent, pour le moment, afin d'assurer une continuité et une efficacité dans le déroulement des activités du Dicastère, j'ai nommé deux délégués : Mgr Miguel Delgado Galindo comme délégué de la « Section pour les fidèles Laïcs » et Mgr Carlos Simón Vázquez comme délégué de la « Section pour la Famille et la Vie ».

Actuellement, nous devons affronter un travail d'intégration des deux précédents dicastères afin de créer harmonie et coordination à l'intérieur du nouveau Dicastère pour valoriser, donner continuité et développer tout l'immense travail effectué jusqu'à présent.

En ce qui vous concerne plus directement, le Statut a confirmé au nouveau Dicastère sa compétence juridique dans le cadre de la reconnaissance des réalités associatives de caractère international et leur accompagnement pastoral. J'ajoute, enfin, que j'ai nommé un de nos officiels, don Giovanni Buontempo, comme responsable pour rester en contact avec chacun d'entre vous et pour coordonner toutes les activités du Dicastère qui concernent les associations ecclésiales, les mouvements et les communautés nouvelles.

Je vous ai tracé ce cadre afin que vous compreniez que le Saint-Siège, dans le processus de réforme de la Curie romaine qui est en cours, n'a pas oublié les nouvelles réalités associatives ecclésiales ! Et dans cette réforme, le *Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie*, reste, pour ainsi dire, votre « maison » à l'intérieur du Saint-Siège, votre principal point de référence ! C'est pourquoi, je vous ai présenté brièvement la configuration actuelle du Dicastère, car il est important que vous connaissiez la nouvelle situation. J'espère et je souhaite que, vous tous, puissiez trouver une « maison avec des portes toujours ouvertes », où trouver accueil, dialogue, encouragement et aide dans les difficultés ; pour que vous puissiez marcher toujours sur le bon chemin et de cette manière, servir au mieux le bien de l'Église.

Dans cette perspective, nous avons voulu maintenir la coutume de notre rencontre annuelle. Tout d'abord, pour donner un signal de continuité dans l'œuvre d'accompagnement des mouvements ecclésiaux que le Saint-Siège développe depuis des

années. Puis, pour se connaître encore mieux. Durant ces premiers mois en tant que Préfet, j'ai eu le plaisir de rencontrer et de connaître déjà certains d'entre vous, en vous recevant dans nos bureaux. Avec d'autres, nous avons été en collaboration étroite puisque nous avons participé, comme Dicastère, à certains événements importants qui vous ont vu protagonistes. Je cite, par exemple, le *Ile Congrès International* du Forum International de l'Action catholique (FIAC) et le 150^e anniversaire de l'Action catholique italienne. Et, il y a quelques jours, le *Jubilé d'Or* du Renouveau charismatique catholique. Ce sont des événements de grâce que nous avons vécus ensemble et auxquels le Saint-Père a participé directement ; d'ailleurs vous avez reçu du Pape des paroles de grande reconnaissance et d'encouragement. En revanche, pour beaucoup d'autres d'entre vous, nous nous voyons aujourd'hui pour la première fois ; les occasions futures ne manqueront certainement pas de prendre le temps de se parler et de connaître ainsi de plus près votre charisme et le travail que vous accomplissez dans le monde entier.

En bref, signal de continuité ... connaissance réciproque ... et troisièmement, le but de notre rencontre qui est, l'écoute. Nous savons quelle importance le pape François donne à la « pastorale de l'oreille » : savoir passer du temps à écouter les autres, à connaître leurs désirs, leurs difficultés, ce qui est vraiment important pour chacun. Le Pape veut que l'on donne beaucoup de place à l'écoute, et que la Curie s'engage pour cela à rencontrer et écouter ceux qui sont engagés en personne dans l'évangélisation et dans le témoignage chrétien au quotidien : évêques, prêtres, religieux et laïcs. Aujourd'hui, il est évident que nous ne réussirons pas à écouter tout le monde, mais nous voudrions qu'à partir de maintenant, chacun de vous puisse donner sa contribution, en particulier pour comprendre mieux ce que vous attendez du nouveau Dicastère, quelles suggestions vous pouvez apporter pour que chacune des trois sections, celle des Laïcs, de la Famille, et de la Vie, puisse rendre un service à l'Église qui soit authentique et efficace.

Avant de vous donner la parole, je voudrais laisser la place à deux interventions brèves de Mgr Simón, délégué de la « Section pour la Famille et la Vie » et du Père João Chagas, responsable de la « Section Jeunes », qui vous mettront au courant des deux événements importants que le nouveau Dicastère a la responsabilité d'organiser : la *Rencontre Mondiale des Familles* à Dublin en 2018 et les *Journées Mondiales de la Jeunesse* à Panama en 2019. Ces deux événements vous concernent directement et nous

espérons que vous serez nombreux à y prendre part. C'est pourquoi je vous invite, dès à présent, à faire un travail soutenu de sensibilisation et de catéchèse, pour tous vos membres, de façon à les encourager à y participer.

Un dernier mot concernant ces deux secteurs de la pastorale : la famille et les jeunes. Je voudrais inviter tous les mouvements ecclésiaux, pas seulement ceux qui, par leur charisme et leur statut, se consacrent spécifiquement à la pastorale familiale, mais tous, indistinctement, à accorder une attention particulière à la famille, en se concentrant sur quelques points que je vous donne. Premièrement, celui de former les jeunes à une maturité affective et à la vocation au mariage dès l'adolescence, ou même encore avant, dès l'enfance. Deuxièmement, de mettre à profit votre créativité pour trouver des modalités efficaces de préparation au mariage, suivant le souhait du Pape de proposer aux fiancés un « catéchuménat pour le mariage ». Troisièmement, de suivre les couples de jeunes durant les premières années de leur mariage. Quatrièmement, de soutenir, aider et conseiller les couples en difficultés.

En ce qui concerne les jeunes, je vous exhorte tous à faire fructifier votre charisme pour vous tourner avec courage vers les nouvelles générations. Ayez un élan missionnaire surtout vers les jeunes. L'invitation qui nous est faite constamment par le Pape à « sortir », vaut aussi pour les « périphéries des jeunes ». Mon encouragement est le suivant : sortez, allez vers les jeunes ! Les mouvements doivent être le « visage jeune » de l'Église ! Je suis certain que vous avez les ressources humaines, la créativité, les énergies spirituelles pour affronter ce défi vital pour l'Église. Par conséquent, ne vous défilez pas. Cela fera beaucoup de bien aux mouvements ecclésiaux et aux communautés nouvelles, et ce sera immensément bénéfique pour l'Église universelle.

Merci pour votre écoute